

Directeur.ice



Date de publication de l'offre

06/02 - 23/03/2026

Nom de l'organisme

Collectivités Forestières d'Ile-de-France

Mission

Le directeur/la directrice devra, sous la responsabilité du Président et du conseil d'administration des Collectivités forestières d'Ile-de-France, mener à bien les missions suivantes, sur l'ensemble de la région Île-de-France :

Assurer la gestion administrative et financière

- Organiser les instances (bureaux, CA, AG)
- Élaborer et suivre le budget, rechercher des financements
- Coordonner et encadrer les salariés et stagiaires
- Assurer le suivi actif de la politique menée par Communes forestières France : contribution lors des comités, participation aux groupes de travail nationaux, aux réunions de réseaux, ...

Déployer la feuille de route au niveau régional

- Définir avec les élus les orientations stratégiques et les priorités de projets
- Coordonner les actions de communication
- Piloter le déploiement régional des actions, en particulier :
 - Le programme de forêts pédagogiques
 - La stratégie de formations
 - Le développement de projets partenariaux
- Développer les relations avec les acteurs publics et privés de la filière

Accompagner les collectivités porteuses de projets de développement forestier :

- Animer et développer le réseau d'élus sur la région Île-de-France :
- Sensibiliser les élus à la forêt et au bois via la participation à des réunions publiques en présentiel et distanciel et les informer des actions menées par les Collectivités forestières ;
- Organiser des opérations d'envergure régionale sur des thèmes spécifiques ;
- Accompagner les collectivités membres du réseau de référents forêt-bois pour étudier la faisabilité de projets de développement forestier : restructuration du foncier forestier, réflexion sur la gestion des forêts, stratégie de lutte contre le risque incendie, utilisation du bois dans la construction, ...
- Organiser des formations sur la forêt et le bois : constitution des modules, animations de sessions, etc. ;

Profil

- Bac+5, 3 ans d'expérience minimum
- Formation reliée à la forêt-bois
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Notions attendues en foncier rural, écologie, ou transition énergétique
- Capacité à piloter des projets et à négocier

1.

Nous recherchons ainsi une personne souhaitant s'investir dans les démarches territoriales et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement local.

Informations complémentaires

- Prise de poste souhaitée à partir du 18 mai 2026

- Poste basé à Paris VIIème (avec évolution possible dans la région Île -de-France), possibilité de télétravail
- Déplacements fréquents en région et réguliers en France (permis B indispensable)
- CDI
- Tickets restaurant, mutuelle
- Rémunération : entre 3400€ et 4100€ brut mensuel selon profil et expérience

Coordonnées pour postuler

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Président » + CV à adresser uniquement par mail à

iledefrance@communesforestieres.org

Pour toute question, vous pouvez contacter **clotilde.garraud@communesforestieres.org**

Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 2026